



## EPREUVE DU CONCOURS SUR TITRE AVEC EPREUVES D'ACCES AU CORPS DES PSYCHOMOTRICIENS

	Coefficient	Durée
<b>Epreuve orale</b>		
1) Entretien avec le jury à partir d'une fiche individuelle de renseignement, déposée par le candidat lors de son inscription.		
L'entretien porte notamment sur le parcours professionnel du candidat, ses compétences, son projet professionnel et ses motivations.	1	30 mn (dont 10 mn d'exposé par le candidat)
La fiche individuelle de renseignement n'est pas notée par le jury.		

Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 10.

## PSYCHOMOTRICIEN DU CADRE DES PERSONNELS PARAMEDICAUX DE NOUVELLE-CALEDONIE

Catégorie B

### Fonctions :

- exécute habituellement des actes professionnels de rééducation psychomotrice,
- exerce leur art sur prescription médicale,

### Accomplit les actes professionnels suivants :

- bilan psychomoteur,
- éducation précoce et stimulation psychomotrices,
- rééducation des troubles du développement psychomoteur ou des désordres psychomoteurs suivants au moyen de techniques de relaxation dynamique, d'éducation gestuelle, d'expression corporelle ou plastique et par des activités rythmiques, de jeu d'équilibration et de coordination,
- contribue, par des techniques d'approche corporelle, au traitement des déficiences intellectuelles, des troubles caractériels ou de la personnalité, des troubles des régulations émotionnelles et relationnelles et des troubles de la représentation du corps d'origine psychique ou physique.

